

tre ce qu'ils sont réellement: c'est la loi ordonnant la confession annuelle. Lorsque le moment arrive, certains sont assez honnêtes pour dire : " Je ne puis me résoudre à renoncer à mes péchés, ainsi il n'y aurait pour moi nulle utilité à aller me confesser ; " d'autres sont assez malhonnêtes pour donner quelques pitoyables excuses : " Je respecte trop les sacrements pour les recevoir sans une préparation complète, et je n'ai pas le temps de me préparer ; " ou encore : " Je ne sais certainement pas ce que j'aurais à dire au prêtre, et je ne comprends pas comment certaines personnes peuvent le retenir si longtemps."

Mes chers frères, en donnant de semblables excuses, ces gens ressemblent à des antruches. Ces oiseaux, dit-on, quand ils sont poursuivis, cachent leur tête dans le sable pour éviter d'être vus, laissant à découvert le reste de leur corps. Des excuses comme celles citées ci-dessus, n'ont jamais trompé, et jamais ne tromperont personne. Chacun sait que si un homme refuse d'aller se confesser quand l'Église lui demande de le faire, c'est que sa conscience lui reproche la vie qu'il mène et qu'il ne veut pas en mener une autre. Chacun sait que si la conscience d'un homme est calme et tranquille, il voudra aller trouver un prêtre pour se confesser et qu'il aura toujours le temps de se préparer.

Le fait est que ces chrétiens qui vivent en état de péché et qui négligent leurs devoirs sont, sinon complètement sourds et muets d'esprit, du moins sur le point de le devenir. Chaque jour, la voix du Saint-Esprit résonne plus faiblement à leurs oreilles ; chaque jour, au lieu de se rapprocher de plus en plus du confessionnal, ils s'en éloignent davantage. Chaque jour la guérison de leur surdité et de leur mutisme spirituels devient de plus en plus difficile, et ils ont plus besoin que la grâce de Dieu fasse un miracle pour accomplir cette guérison. Ils ressemblent à ces voyageurs qui se couchent pour dormir dans la neige des Alpes, et qui se réveillent dans l'autre monde.

Si, mes chers frères, parmi ceux qui écoutent ma voix, — ce qui est encore un appel de Dieu, — il y en a qui soient dans le terrible état du péché, ou prêts à y tomber, que Dieu accomplisse pour eux ce miracle ! Son accomplissement dépend beaucoup d'eux-mêmes. Réveillez-vous donc, et demandez-lui de l'accomplir pendant qu'il est encore temps.

Car un temps viendra, très rapproché, mais trop tard pour vous, où il vous fera entendre et parler que vous le vouliez ou non ; où les trompettes du jugement éternel résonneront à vos oreilles et où vous aurez à confesser vos péchés, non à un seul homme en secret, mais devant tous les hommes, tous les anges, tous les saints, sans espoir de pardon, mais avec la certitude d'une condamnation éternelle. O Dieu ! sauvez nos âmes avant ce jour terrible, afin que nous puissions dire avec reconnaissance, sans terreur et sans désespoir : " Il a fait entendre les sourds et parler les muets."